

# Supervision des banques marocaines panafricaines

Mme Hiba ZAHOUI , Directeur Adjoint de la Supervision Bancaire

---

Conférence Banque de France – FERDI : Réussir l'intégration financière en Afrique - 27 Mai 2014



# ●●● Sommaire

1

Aperçu sur le secteur bancaire marocain

2

Présence des banques marocaines en Afrique

3

Implications en matière de supervision bancaire



1

Aperçu sur le système bancaire marocain

# 1. Aperçu sur le système bancaire marocain

## 84 établissements

Banques : 19

Sociétés de financement : 35

Banques offshore : 6

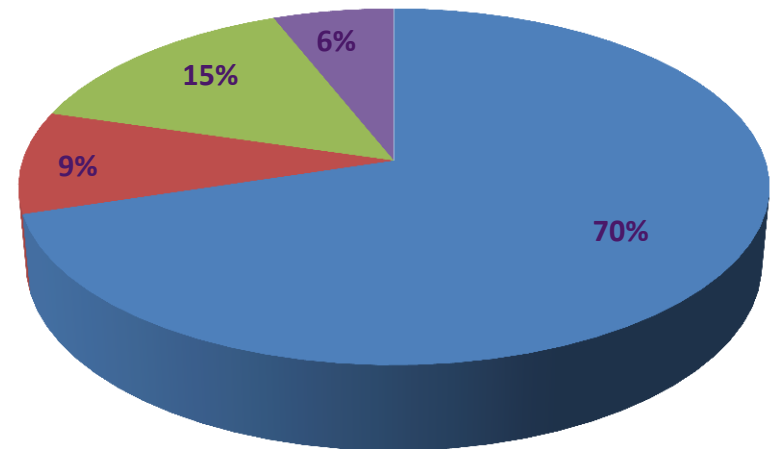
Associations de micro-crédit : 13

Sociétés de transfert de fond : 9

Autres établissements : 2

- ✓ **127% du PIB** et environ 70% du système financier
- ✓ Réseau : près de 5.711 au Maroc et 1.300 à l'étranger
- ✓ **Bancarisation : 61%**
- ✓ Parts de marché :
  - ✓ Banques étrangères : 18%
  - ✓ Banques publiques : 16%
- ✓ 3 plus grandes banques représentent 66% du total bilan du secteur

## Structure du système financier



■ Secteur bancaire

■ Assurances

■ OPCVM

■ Autres institutions

# 1. Aperçu sur le système bancaire marocain

## Secteur bancaire solide et résilient

- **Assainissement des portefeuilles de créances** : taux des créances dites en souffrance est passé de 19,4% à 6% au cours de la décennie ;
- **Bonne rentabilité**
- **Capitalisation adéquate** : ratio de solvabilité de 13% environ et tier one de 11% selon Bâle II. Renforcement appelé à se poursuivre suite à l'adoption de Bâle III



2

## Présence des banques marocaines en Afrique

## 2. Présence des banques marocaines en Afrique

### Stratégie de développement intégrée du secteur financier marocain à horizon 2020

- Approfondissement du marché national et de l'offre de bancarisation aux segments les plus défavorisés
- Développement accéléré et maîtrisé des marchés des capitaux
- Positionnement en tant que hub régional

**Objectif** : Promotion de partenariats économiques avec les pays africains dans le cadre d'une coopération gagnant/gagnant et la réalisation du projet visant à ériger Casablanca en place financière régionale.

## 2. Présence des banques marocaines en Afrique

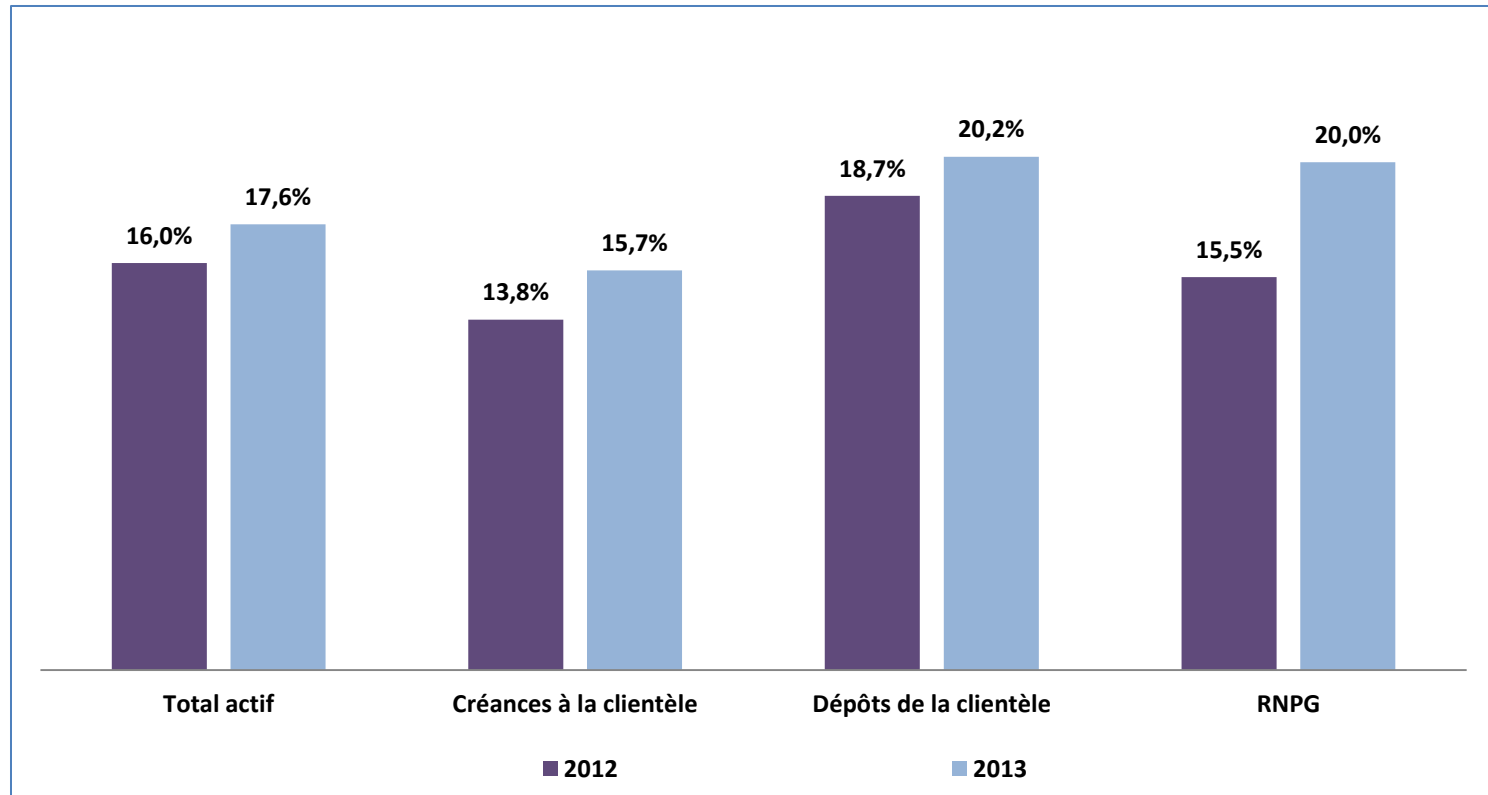
### Carte des implantations des banques marocaines en Afrique





## 2. Présence des banques marocaines en Afrique

### Contribution de l'activité en Afrique pour les 3 grandes banques marocaines





3

Implications en matière de supervision bancaire

### 3. Implications en matière de supervision bancaire

#### Surveillance des risques liés à l'expansion transfrontalière des banques marocaines

- risques souverain et macro-économique
- risque de crédit
- risque de non-conformité,...

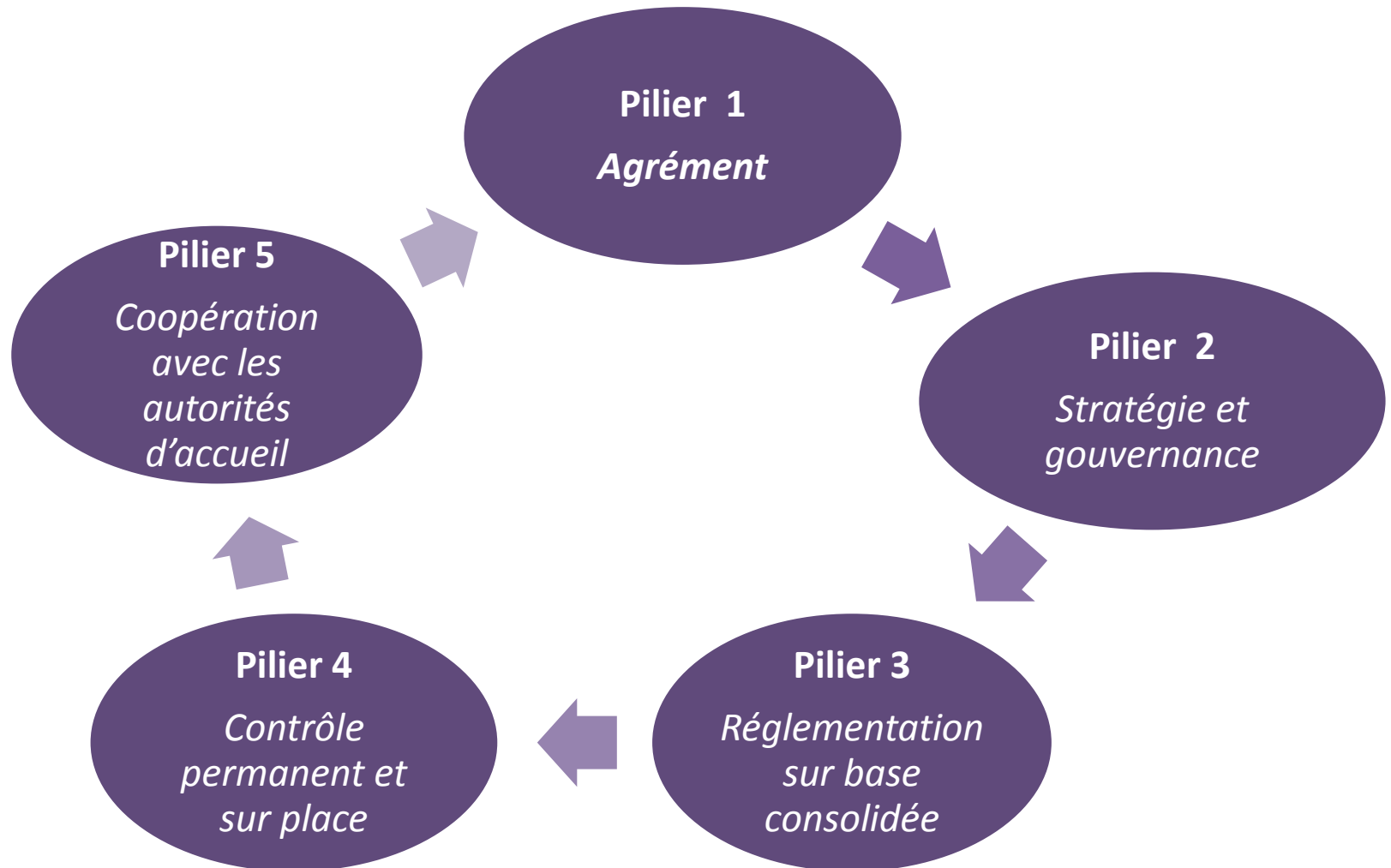


#### Supervision appropriée

- **Conforme aux principes du comité de Bâle** : 29 principes pour un contrôle bancaire efficace (notamment principes 12 et 13)
- **basée sur 5 piliers**

### 3. Implications en matière de supervision bancaire

#### 5 Piliers de la supervision bancaire transfrontalière



### 3. Implications en matière de supervision bancaire

#### Pilier 1 : Agrément

Demande d'autorisation préalable aux implantations à l'étranger

#### Pilier 2 : Suivi de la Dimension Stratégie et gouvernance

1. Suivi des stratégies des banques en matière de développement transfrontalier
2. Code de bonne conduite, d'échange d'information et de coopération

## 3. Implications en matière de supervision bancaire

### Pilier 3 : Réglementation sur base consolidée

#### 1. Au plan prudentiel

- Ratio de solvabilité de 12% et ratio de tier one de 9% à respecter sur base consolidée selon les normes de Bâle II adoptées au Maroc
- Déduction des fonds propres des banques du montant de leurs participations bancaires
- Pondération du risque souverain, conformément à Bâle II, en fonction du rating

**2. Au niveau du dispositif LAB, contrôle interne et conformité** : Exigences pour les banques mères de disposer d'un dispositif au niveau groupe et de s'assurer de son application par les filiales et succursales transfrontalières

#### 3. Au plan comptable

- Comptes individuels : Dispositions comptables en vigueur dans le pays d'accueil
- Comptes consolidés : Normes IFRS telles que stipulées par la réglementation au Maroc

### 3. Implications en matière de supervision bancaire

#### Pilier 4 : Contrôle permanent et sur place

1. **Missions thématiques** auprès des maisons mères au Maroc sur la surveillance des implantations bancaires à l'étranger
2. Mise en place d'un **reporting réglementaire** dédié au suivi individuel des implantations bancaires à l'étranger
3. Mise au point périodique avec les entités responsables du suivi des filiales africaines au niveau des maisons mère
4. **Missions de contrôle sur place conjointes** des entités du groupe

### 3. Implications en matière de supervision bancaire

#### Pilier 5 : Coopération avec les autorités des pays d'accueil

1. Signature de **conventions de coopération** et d'échange d'information avec les principales autorités de supervision des pays d'accueil
2. Echange trimestriel avec certains homologues étrangers sur la situation financière et prudentielle des groupes et de leurs filiales
3. Mise en place en cours de **collège de superviseurs** pour les groupes bancaires marocains transfrontaliers



## 3. Implications en matière de supervision bancaire

---

### Perspectives et défis

- Divergence des cadres légaux et des réglementations bancaires entre les pays d'implantation
  
- Gestion des crises transfrontalières :
  - Exercice de simulation de crise
  - Cadre de coopération en matière de résolution des crises bancaires